

## Module 3. Les droits des personnes accusées



FICHE DE L'ÉLÈVE

### A. Les droits des personnes des accusés

---

#### A.1. Une personne accusée ou délinquante ?

Lorsqu'on accuse une personne d'un crime, elle est une personne **accusée** parce qu'elle est encore **présumée innocente**.

Lorsque cette personne est **jugée coupable**, elle devient une personne **délinquante**.

La Charte canadienne protège tes droits dans les deux cas suivants :

- Lorsque tu es **accusé** d'un crime (exemples de droits : présomption d'innocence, être jugé dans un délai raisonnable).
- Lorsque tu es **reconnu coupable** d'un crime (exemples de droits : droit à la vie, droit à la sécurité, protection contre la cruauté).

Le respect des droits des accusés et des délinquants est essentiel dans notre société.

## A.2. Les garanties juridiques

Les garanties juridiques protégées par la Charte se regroupent en huit catégories.



### Vidéo à découvrir

Les garanties juridiques. En ligne :

<http://www.youtube.com/watch?v=JTk409NT9do&fmt=22>

Source : CliquezJustice.ca



### Pour en savoir plus :

- Comment la Charte canadienne des droits et libertés protège-t-elle les Canadiens?: <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/comment-la-charte-canadienne-des-droits-et-libertes-protege-t-elle-les-canadiens>
- Quels sont vos droits garantis par la Charte en cas d'arrestation ou de procès criminel?: <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/quels-sont-vos-droits-garantis-par-la-charte-en-cas-d-arrestation-ou-de-proces-criminel>

Source : CliquezJustice.ca

Charte	Catégorie	Explication
Art. 7	Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité	Vous avez le droit d'être libre. Il est interdit de mettre votre vie en danger ou de vous placer dans des situations qui peuvent vous blesser. Par exemple, même en prison, vous avez le droit de recevoir des soins de santé.

Charte	Catégorie	Explication
Art. 8	Fouilles, perquisitions ou saisies	<p>Les services de police ont besoin de motifs avant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous fouiller (exemple : palper vos vêtements).</li> <li>• Fouiller vos biens (exemple : le contenu de votre sac à dos).</li> <li>• Saisir vos biens (exemple : confisquer votre carte d'identité).</li> <li>• Entrer dans votre logement (exemple : entrer dans votre appartement sans votre permission).</li> </ul> <p>Par exemple, un policier a besoin d'un mandat ou d'un motif pour fouiller le coffre de votre voiture.</p>
Art. 9	Détention ou emprisonnement	<p>Toute détention ou tout emprisonnement doit être justifié.</p> <p>Un policier a besoin d'un motif valide pour vous mettre en état d'arrestation.</p> <p>Par exemple, un policier ne peut pas vous arrêter en raison de votre couleur de peau.</p>

Charte	Catégorie	Explication
Art. 10	Arrestation ou détention	<p>Vous avez des droits lorsque vous êtes en état d'arrestation ou de détention. Par exemple, le policier doit vous dire pourquoi il vous arrête.</p> <p>De plus, en cas d'arrestation, vous avez le droit de parler à un avocat, dès que possible.</p>
Art. 11	Affaires criminelles et pénales	<p>En tant que personne accusée, plusieurs principes vous assurent une procédure juridique juste et impartiale.</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes présumé innocent.</li> <li>• Vous ne pouvez pas être condamné deux fois pour le même crime.</li> <li>• Vous pouvez refuser de témoigner dans un procès criminel où vous êtes l'accusé.</li> </ul>
Art. 12	Cruauté	<p>Lorsque vous êtes reconnu coupable, vous allez recevoir une peine. Elle ne doit pas être cruelle.</p> <p>Par exemple, lorsque vous êtes en prison, les gardiens ne peuvent pas vous torturer pour vous punir.</p>

Charte	Catégorie	Explication
Art. 13	Témoignage incriminant	Sauf exception, lorsque vous êtes obligé de témoigner à un procès criminel, votre témoignage ne peut pas être utilisé contre vous dans d'autres procès.
Art. 14	Interprète	<p>Vous avez le droit à un interprète lorsque vous ne comprenez pas les procédures, en raison de la langue ou parce que vous êtes sourd.</p> <p>Par exemple, à votre procès, vous avez le droit à un traducteur lorsqu'un témoin parle une langue étrangère.</p>

## B. J'ai besoin d'un ou d'une avocate !

---



Voici l'histoire de **Fatima**, de **Pierre** et de **Leslie**. Chacun d'entre eux a eu des problèmes avec la police et ils ont besoin d'aide.

Par chance, tu es un ou une avocate criminaliste de grande renommée ! Lis l'histoire de chacun et donne-leur ton avis sur leurs droits.



### ATTENTION

Dans la vraie vie, en général, seul un membre d'un Barreau au Canada peut donner un **avis juridique**.

---

Pour chaque mise en situation, détermine :

- Si les droits de la Charte ont été respectés ou non.
- Quel droit a été enfreint, si c'est le cas, et pourquoi ?

**Cas 1 : Fatima au barbecue chez Ahmed**

**ⓘ Cette mise en situation est inspirée d'une affaire judiciaire réelle**



« Mon ami Ahmed faisait un barbecue dans la cour de sa maison. Il nous a invités moi et d'autres amis. Nous étions juste en train de discuter et de manger ensemble. Puis, un policier qui patrouillait dans la rue s'est arrêté. Il s'est joint à nous dans la cour.

Ahmed lui a demandé s'il y avait un problème. Le policier a répondu :

"Non, je ne vois pas de problème. Du moins pour l'instant, mais je ne fais pas confiance aux Arabes. Est-ce que tout est en règle ? Avez-vous vos pièces d'identité?"

J'ai voulu partir, mais le policier a dit que je n'avais pas le droit. Alors, je suis restée. »

- Fatima

**Est-ce que les droits de Fatima ont été respectés ? Pourquoi ?**

**Cas 2 : L'arme de Pierre**

**i Cette mise en situation est inspirée d'une affaire judiciaire réelle**



« Je marchais quand deux policiers m'ont fait signe de m'approcher. Un policier a pris mon sac à dos et s'est mis à le fouiller pendant que l'autre me posait des questions très bêtes. Puis, il s'est excusé et m'a dit qu'ils m'ont pris pour quelqu'un qu'ils recherchaient dans une affaire de vol. J'allais reprendre mon sac quand l'autre policier a trouvé mon pistolet. Ils m'ont arrêté ! Je sais que le port d'arme n'est pas légal au Canada, mais c'est injuste ! »

- Pierre

**Est-ce que les droits de Pierre ont été respectés ? Pourquoi ?**



**La promenade de Leslie**

**ⓘ Cette mise en situation est inspirée d'une affaire judiciaire réelle**



« Je faisais une promenade en voiture samedi soir. La vue était très belle. J'avais mis de la musique et ça m'aidait à relaxer. Je faisais attention aux panneaux de signalisation et je respectais les limites de vitesse. Ça n'a pas empêché un policier d'allumer ses gyrophares. Il m'a suivi et m'a indiqué de m'arrêter sur le bord de la chaussée. Il m'a demandé de lui donner mes papiers. Ensuite, il m'a laissé aller sans rien dire de plus. »

- Leslie

**Est-ce que les droits de Leslie ont été respectés ? Pourquoi ?**

## A. Bibliographie

### **Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?**

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :  
**[CliquezJustice.ca](http://www.cliquezjustice.ca)**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :  
<https://www.cliquezjustice.ca/glossaire>

**CliquezJustice.ca**, « Comment la Charte canadienne des droits et libertés protège-t-elle les Canadiens? ». En ligne: <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/comment-la-charte-canadienne-des-droits-et-libertes-protege-t-elle-les-canadiens>

**CliquezJustice.ca**, « Les garanties juridiques ». En ligne :  
<http://www.youtube.com/watch?v=JTk409NT9do&fmt=22>

**CliquezJustice.ca**, « Quels sont vos droits garantis par la Charte en cas d'arrestation ou de procès criminel? » En ligne: <https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/quels-sont-vos-droits-garantis-par-la-charte-en-cas-d-arrestation-ou-de-proces-criminel>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

